

phématrice ou larmoyante comme celle de ces beaux ténébreux; au lieu de mouchoirs prêts à être baignés de larmes, on garnit sa poche d'un bon revolver et on tue sa bien aimée, ou bien, comme Antony, parce qu'elle vous a résisté, ou bien, comme Chambige, parce qu'elle ne vous résistait pas. On se manque, il est vrai, et on en est quitte en passant en Cour d'assises, pour plaider la folie ou la morphinomanie, comme il y a deux ans dans le drame de Ville-d'Avray.

Le suicide amoureux est bien, en effet, un acte de folie, prémédité le plus souvent, instantané parfois. Et ce qui le prouve bien, c'est qu'on ne recommence plus, lorsque l'on s'est manqué. Il nous semble cependant que l'existence de l'homme qui s'est fait l'assassin d'une pauvre femme doit être bourrelée de remords, et devrait être consacrée à des œuvres de bien expiatoires.

C'est ce qu'avait parfaitement compris un officier de santé de marine, qui courtisa à Rochefort, il y a de ceci de longues années, la femme d'un officier embarqué sur un vaisseau. Ils goûtèrent pendant quelque temps une félicité sans nuages, mais le retour imminent du mari vint bientôt les plonger dans l'affliction.—B... ne voulait pas que sa maîtresse l'abandonnât, elle avait juré de ne pas appartenir à un autre, ils résolurent de mourir ensemble. La profession exerce plus d'influence qu'on ne croit sur le choix des moyens employés pour mettre fin à nos jours; B..., chirurgien, ne voulut pas du pistolet, comme trop bruyant, et se servit de son bistouri, qu'il plongea dans le cœur de son amante. Sa main était sûre; la mort fut immédiate... Ce spectacle terrible l'impressionna sans doute au point de faire trembler sa main, quand il voulut se tuer à son tour; aussi son instrument dévia, quand il l'enfonça dans sa poitrine; alors, il se trancha les artères du poignet, mais on le recueillit baigné de son sang et en état syncopal. Des soins assidus le ramenèrent à la vie et il comparut, guéri de ses blessures, mais non de ses remords, à la Cour d'assises de Saintes; son avocat plaida la folie et demanda l'acquiescement, jurant que la vie à jamais malheureuse de son client sera consacrée au soulagement de l'humanité. Il promit, en son nom, qu'il irait vivre sous des cieux lointains et dans un pays dont le climat est mortel pour l'Européen. B... fut acquitté et il tint parole.—Il partit aussitôt pour le Sénégal où il est resté toute sa vie, traversant les épidémies les plus épouvantables, de fièvre jaune, de dysenterie, de fièvre paludéenne, prodiguant jour et nuit ses soins à tous, pauvres ou riches... La mort ne voulut pas de lui, que longtemps après, et c'est ainsi que résigné, ce malheureux, marqué au coin implacable de la fatalité antique, a expié son crime ou plutôt sa folie d'un instant!